

L'INFO - PARENTS

Le journal des parents de l'école de la Source



Février 2021

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

La moitié de l'année scolaire est déjà derrière nous. Il faut prendre le temps de souligner les efforts de votre enfant, de déterminer ce qu'il peut améliorer et de l'encourager. D'ailleurs, à quelques jours de la semaine de la persévérance scolaire, il est tout indiqué de vous mentionner que vous êtes des partenaires importants. Merci d'être là pour vos enfants. Votre soutien quotidien fait la différence.

Jean-Pierre Marceau, directeur

DATES IMPORTANTES À RETENIR

- 5 février JOURNÉE PÉDAGOGIQUE (CONGÉ)
- 11 février Caisse scolaire
- 12 février On s'habille en **ROUGE**
- 19 février JOURNÉE PÉDAGOGIQUE (CONGÉ)
- 25 février Caisse scolaire



SEMAINE DES ENSEIGNANT(E)S + PERSONNEL EN ÉDUCATION

C'est la semaine des enseignant(e)s du dimanche 1^{er} février au vendredi 5 février 2021.

C'est l'occasion de souligner AUSSI le travail des autres membres du personnel (surveillantes, éducatrice, secrétaire, agente de service social).

L'occasion vous est donnée d'être complice avec votre enfant pour manifester votre appréciation auprès des personnes qui travaillent quotidiennement avec lui. Une invitation est donc lancée aux parents et à leurs enfants afin de manifester de la reconnaissance auprès du personnel scolaire. Voici de simples gestes qui peuvent être posés à l'occasion de cette semaine afin de signifier votre gratitude :



- Dire **MERCI** à la fin des cours;
- Rédiger un mot pour exprimer votre appréciation,
- Rédiger un acrostiche avec le prénom de votre enseignant ou d'un autre membre du personnel important pour votre enfant en soulignant ses plus belles qualités, faire un dessin, etc.

RAPPEL POUR LA PROCÉDURE EN CAS D'ABSENCE ET DE RETARD

Comme vous le savez, les parents sont les premiers responsables de la fréquentation scolaire assidue de leur enfant. Ils doivent donc motiver tout retard et toute absence en appelant à l'école le plus tôt possible et au service de garde si c'est le cas.

La boîte vocale du salon du personnel (418 338-7800 poste 4206) est accessible en tout temps.
Merci pour votre collaboration.

UN MESSAGE DE VOTRE TRANSPORTEUR SCOLAIRE

Déjà cinq mois que nous transportons vos enfants à l'école. J'aimerais simplement vous rappeler que vos enfants doivent être sur le bord du chemin et prêts à l'embarquement **5 à 10 minutes avant l'heure** d'arrivée de votre autobus. De plus, cette année il est important de vous assurer que votre enfant porte son couvre-visage pour prendre l'autobus.

Je vous invite à vous abonner à notre page Facebook *Les Transports Jacques & fils* pour que nous puissions communiquer plus facilement!

Catherine Jacques

INSCRIPTION DES ÉLÈVES AU PRÉSCOLAIRE 2021-2022



Votre enfant ou l'enfant d'une personne que vous connaissez aura 4 ou 5 ans **avant le 30 septembre 2021**. Dans ce cas, il sera bientôt le temps de faire son inscription en maternelle.

L'inscription se fera à l'école. **VOUS DEVEZ PRENDRE UN RENDEZ-VOUS :**



Lundi, 1^{er} février

Mercredi, 3 février 2021

de 11 h 30 à 16 h

de 7 h 30 à 12 h

* Prévoir 20 minutes par rencontre.

Documents importants à prévoir :

L'original du certificat de naissance (**grand format**) de l'État civil est obligatoire lors de l'inscription, en plus d'une **pièce d'identité** prouvant l'adresse de votre résidence.

Veuillez noter que l'enfant n'a pas à vous accompagner pour faire son inscription et qu'il n'y a pas de visite de l'école ce jour-là.

S'il vous est impossible de vous présenter aux dates proposées ou avez des interrogations, vous pouvez joindre madame Karine au 418 338-2745, poste 4200

LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



Les transporteurs scolaires du Centre de services scolaire des Appalaches, la Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Thetford Mines se mobilisent, encore cette année, dans le cadre de la 32^e campagne provinciale de sécurité en transport scolaire. Du 3 au 14 février, un message clair et direct M'as-tu vu? sera transmis aux membres du personnel et aux élèves des écoles primaires de la CSA.

Quant aux usagers de la route, qui, dans bien des cas, sont aussi des parents, ils seront interpellés à la prudence, non seulement en présence d'autobus scolaires, mais également dans les zones scolaires et aux abords des écoles.

Soyez attentifs!

MERCI DE NE PAS CIRCULER DERRIÈRE L'ÉCOLE DE 7h30 À 17h30.